

<https://ecoleetsociete.se-unsas.org/Epreuve-anticipee-de-mathematiques-quel-interet>



école & société



Épreuve anticipée de mathématiques : quel intérêt ?

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : mardi 12 novembre 2024

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Dans le cadre de l'acte II du Choc des savoirs, la ministre de l'Éducation nationale annonce la création d'une épreuve de mathématiques en fin de première pour tous les élèves à partir de la rentrée 2025.

Énième épisode dans le long feuilleton des mathématiques au lycée général et technologique, voici venir l'épreuve anticipée de mathématiques en fin de première pour tous les élèves. L'inégalité de traitement entre deux candidats sera de mise avec deux types de sujets proposés : un pour les élèves n'ayant pas choisi la spécialité *Mathématiques*, un autre pour les élèves spécialistes qui devront donc subir une double évaluation, en première puis en terminale.

Même si le programme et le coefficient de cette épreuve ne seront connus que dans les mois à venir, on peut d'ores et déjà dire qu'une telle mesure n'atteindra pas l'objectif affichée par le ministère à savoir la *transmission d'une culture commune scientifique et mathématique aux jeunes générations*, d'autant que la physique/chimie et la SVT n'apparaissent nulle part dans les déclarations de madame Genetet.

La création d'une épreuve terminale ne règlera rien aux alertes de la communauté scientifique et des universitaires qui se sont succédé ces derniers temps concernant le potentiel appauvrissement du futur vivier d'étudiants scientifiques. La mesure ne règlera pas non plus la proportion très marquée de filles ou d'élèves de catégories sociales moins favorisées qui se détournent de la spécialité *Mathématiques*. En revanche, elle va mettre une pression supplémentaire sur les épaules d'élèves parfois « fâchés » avec les mathématiques. Ce n'est pas le meilleur chemin pour leur laisser une image positive de la discipline.

Alors que le SE-Unsa avait alerté sur la multi-convocation des collègues de lettres pour les corrections du baccalauréat, le combat devra donc être réitéré pour nos collègues de mathématiques afin que le nombre de copies qui leur sera dévolu en juin n'explose pas. La création de cette nouvelle épreuve va également alourdir un mois de juin qui ne sera donc jamais reconquis en matière d'heures d'enseignement perdues. Le président Macron avait pourtant vanté pour sa réforme du baccalauréat un examen permettant de récupérer du temps de formation et de libérer les enseignants de la pression de l'examen final. Quelques années après, plus le temps passe et moins le compte y est.

L'avis du SE-Unsa

Des heures d'accompagnement personnalisé (AP) financées en seconde permettant de travailler à la remédiation en mathématiques mais aussi à sa représentation chez tous les élèves, le financement des options de mathématiques ainsi que des programmes mieux articulés entre filières générale et technologique... voilà quelques exemples de mesures concrètes qui permettraient une amélioration substantielle des compétences des lycéens dans la discipline. Il est temps d'agir et d'en finir avec des annonces inefficaces qui ne font que nourrir une stratégie de communication qui dessert l'École.